



## Annexe 5

# CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE RELATIVE AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

ANNEE 2022

### ENTRE

Le Préfet du département de la Sarthe

d'une part,

### ET

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé représentée par M. Hervé RONCIERE, président

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

### Préambule :

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de relance et de transition écologique accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics et privés amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur les orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

La présente convention financière 2022 liste les actions engagées pour l'année 2022.

Elles peuvent être cofinancées par l'Etat, par des subventions demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent sont éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du Conseil Départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.



VU le contrat de relance et de transition écologique Loir Lucé Bercé, signé le 14 décembre 2021, et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,

VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2022 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de relance et de transition écologique, conviennent:

### **ARTICLE 1 : Objet**

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de relance et de transition écologique, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2022, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

### **ARTICLE 2 : Descriptif des actions engagées en 2022**

Ces actions, engagées en 2022, sont déclinées en annexe 3 de la présente convention.

Chacune d'elles se présente sous la forme d'une fiche-action qui comporte au moins les rubriques suivantes :

- l'axe prioritaire du contrat
- la désignation/l'objet de l'action
- sa localisation
- son descriptif sommaire
- le maître d'ouvrage
- le budget de l'action
- la part mobilisée par le maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)
- la part attendue par l'Etat (*crédits du plan de relance, dotation, crédit de droit commun crédits spécifiques, ...*)
- les parts des autres contributeurs : signataires-partenaires du contrat de relance et de transition écologique, autres cofinanceurs : (*contrat avec une collectivité, appel à projet, apports non financiers, ...*)
- le calendrier de réalisation
- les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Ainsi que toute autre indication utile aux cofinanceurs.

### **ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles**

Le financement de chacune des actions programmées en 2022 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.





Ainsi, concernant les dotations de l'Etat, la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les régissant. L'engagement financier de l'Etat au titre de la présente convention est donc sous réserve que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

Au titre de l'année budgétaire 2022, sur la base des actions programmées listées à l'annexe 3 de la présente convention, les crédits obtenus s'élèvent ainsi, à :

Orientation	Action	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat (DETR/DSIL)	Part autres financeurs
<b>1. Dynamiser l'économie et rendre l'emploi attractif</b>	Création et lancement d'une place de marché à l'échelle communautaire	CC Loir Lucé Bercé	24 588 € HT	4 588 € HT		Banque des Territoires : 20 000 €
	Recrutement d'un chargé de mission commerce	CC Loir Lucé Bercé	42 000 € / an	22 000,00 €		Banque des Territoires : 20 000 €
	Viabilisation de 2 terrains pour l'accueil d'entreprises artisanales	Saint-Vincent-du-Lorouër	32 500 €	32 500 €		
<b>2. Préserver le cadre de vie</b>	Rénovation énergétique du logement communal	Beaumont Pied de Bœuf	500 €	500 €		
	Eau : Travaux de renouvellement de canalisations impactées par les CVM (tranche 1 2022)	CC Loir Lucé Bercé	3 150 092 €			AELB : 445 000 €
	GEMAPI : programme de travaux (tranche 1 : 2022-2027)	CC Loir Lucé Bercé	1 533 683 €	202 884,66 €		AELB : 786 043 € Région : 391 702 € Autres CC du gpt : 153 053,34 €
	Maison des vins et du tourisme	CC Loir Lucé Bercé	563 380 €	124 270 €		"Région : 371 000 € Département : 68 110 €"
	Cantine : Travaux + Audits	Chahaignes	70 216 €	21 579 €	26 400 €	Région 5050 € Départ. : 7 527 €
	Collecte et valorisation des déchets verts	Chahaignes	50 000 €	50 000 €		
	Rénovation énergétique des logements du lotissement communal / 1ère tranche 3 logements	Chahaignes	63 947 €			Région : 16 348 € en attente

Travaux de rénovation et enfouissement de l'éclairage public - 7 points lumineux place de l'église	Chahaignes	303 294 €			Région : 12 000 € (EP) Département : 164 500 € (enfouissement)
Début Mairie + Ecole + Audits	Chahaignes	503 100 €	331 054 €	113 600 €	Région : 47 761 € Département : 10 865 €
Rénovation énergétique et mise en conformité PMR de la salle de motricité (annexe école)	Chahaignes	46 700 €	18 700 €	DETR : 28 000 €	
Réalisation d'une étude et diagnostic des peintures murales Chapelle Sainte Cécile	Flée	4 050 €	2 025,00		Région = refus DRAC : 2025 €
Création d'un espace de loisirs et arboretum : pré étude CAUE en 2022	Jupilles	0,00 €			
Rénovation énergétique du patrimoine communal : bilan des consommations énergétiques (PETR Vallée du Loir)	Jupilles	0,00 €			
forage d'un puits au terrain de football	La Chartre sur le Loir	5 060 €	5 060 €		
Rénovation énergétique de la mairie	La Chartre sur le Loir	44793	26 000,00 €	DETR : 12 000 €	Région : 6 793 €
Forage d'un puits au terrain de football	Lhomme	6 613 €	6 613 €	0	0
Réalisation d'une aire de pique-nique PN 123	Lhomme	10 000 €			Région Département
Réhabilitation de la maison du PN 123 en gîte communal (le long de la future voie verte)	Lhomme	Acquisition : 32 000 € Estimation travaux : 40 000 €			Département
Restauration de la toiture de la sacristie	Lhomme	22 000 €	9 051,15 €	3 500 €	Département 4183 € demandés



Aménagement camping labellisation accueil vélo et infrastructure	Loir en vallée	67 522 €	79,27 % : 53 522 €	DETR 2022 20,73 % : 14 000 €	à définir
Assainissement réhabilitation de réseaux	Loir en vallée	138 587 €	emprunt 150 000 € + autofi.		
Création d'une chaufferie centrale biomasse à la Chapelle Gaugain (réseau 5 bâtiments)	Loir en vallée	210 745 €	70,04 % : 93 500 €	DETR 2022 29,96% : 40 000 €	à définir
Création d'une chaufferie centrale biomasse avec réseau de chaleur à Ruillé (9 bâtiments)	Loir en vallée	10 920 € (étude faisabilité) travaux à définir	30 % : 3 276 € (étude faisabilité)		ADEME 70% : 7 644 €(étude de faisabilité)
Etude de faisabilité et création d'une unité de méthanisation	Loir en Vallée	"21 070 € (étude faisabilité)			
Travaux à définir"	30 % : 14 750 € (étude faisabilité)		ADEME 70% : 14 750 € (étude faisabilité)		
Mise aux normes et équipement pour production de repas avec produits circuits courts (cantine)	Loir en vallée	9 583 €	0	plan de relance (soutien aux cantines scolaires) 100% : 9 583 €	
Rénovation énergétique Mairie de Ruillé	Loir en vallée	20 000 €	A définir	à définir	à définir
Cantine : Matériel pour préparation des repas sur place (réduction des déchets et circuits courts)	Luceau	20 583 €	20 583 €	0	0
Rénovation énergétique de l'école	Luceau	34 658,12 €	34 658,12 €	0	0
Aménagement de l'espace de loisirs du lac de Varennes	Marçon	112 234 €	78 564 €		Région Département
Achat four / hotte cantine de l'école	Montreuil le Henri	46 561 €	32 661 €	DETR : 13 900 €	

Aménagement d'une « Coulée verte » allant de la plaine des Paumons vers la place Clemenceau via la piscine Plouf :équipements sportifs (phase 1)	Montval-sur-Loir	269 000 €	53 800 €		Agence Nationale du Sport : 215 200 €
Enfouissement des points d'apport volontaire	Montval-sur-Loir	35 280 €	autofi ?		
Installation d'horloges astronomiques	Nogent-sur-Loir	2 300 €	2 300 €		
Réfection du poste de relèvement communal à l'école	Nogent-sur-Loir	6 450 €	6 450		
Remplacement chauffage salle polyvalente	Nogent-sur-Loir	22 188 €	15 588 €	DETR : 6 600 €	
Rénovation chauffage + huisseries mairie	Nogent-sur-Loir	14 592 €	14 592 €		
Renovation éclairage public - phase1 (bourg)	Nogent-sur-Loir	9 402 €	9 402 €		
Etablissement d'un schéma des ENR	PETR	35 280 €	7 056 €		ADEME : 24 696 € Leader (UE) : 3 528 €"
Mise en place d'une PTRE (Plateforme territoriale de rénovation énergétique)	PETR	512 429 €	102 485,80 €		CEE : 214 087 € Région : 134 957 € Leader (UE) : 60 898 €"
Changement de menuiseries cantine	Saint-Pierre-de-Chevillé	9 989,00 €	7 089 €	DETR : 2900 €	
Réaménagement du cimetière / passage 0 phyto	Saint-Pierre-de-Chevillé	11 535,00 €	11 535,00 €		
Rénovation énergétique du bar-restaurant "Le fer à cheval"	St Pierre du Lorouër	53 000 €	31 000 €	DETR : 15 000€	Plan de relance : 6 000 €
Rénovation énergétique du patrimoine communal : école	Villaines-sous-Lucé	8 016 €			Plan de relance Département





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<b>3. Accueillir, attirer et faire rester les familles</b>	Convention territoriale globale : établissement d'un diagnostic et élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action	CC Loir Lucé Bercé	40 000 € TTC	8 000 €		Région : 20 000 € CAF : 12 000 €
	Extension / réaménagement de l'ALSH Rahart à Luceau	CC Loir Lucé Bercé	149 513 € HT	44 233 €	DSIL : 44 000 €	CAF : 61 280 €
	Mise en œuvre d'une OPAH : étude pré-opérationnelle	CC Loir Lucé Bercé	74 650 € HT	23 035 € HT		ANAH : 37 325 € Département : 14 290 €
	Réaménagement d'un bâtiment pour accueillir les Restos du cœur	CC Loir Lucé Bercé	121 500 HT	24 250 € HT	DETR : 97000 €	
	Renouvellement du Projet éducatif de territoire	CC Loir Lucé Bercé	réalisé en interne			
	Aménagements de sécurité en agglomération (rue de la gare)	Dissay sous Courcillon	57 335 €	42 335 €	15 000 €	
	Programme rénovation relais de la forêt pour habitat inclusif	Flée	étude avant projet : 3 900 € Moe : 32 625 € estimation travaux : 338 547 €	254 571 €	142 000 €	Région : 169 959 €
	Création d'une salle commune pour les animations dans le cadre d'une opération d'habitat inclusif portée par la Fondation Georges Coulon - étude de faisabilité engagée en 2022	Le Grand Lucé	13 800 €			
	Aménagement logement collaboratif pour emplois temporaires (apprentis stagiaire, intérimaires etc) et salle de permanences services externes	Loir en vallée	AVP en cours			

	(CAF, MSA etc..)					
	Création d'une cour écologique (école)	Loir en Vallée	84 000 €	73,04 % : 61 353 €	DETR 2020 47,79% : 14 708 € sur base éligible de 30 776 €	Plan de relance région 20% : 7 942 € sur base éligible de 39 708 €
	Equipements sportifs et de Loisirs (éclairage stade de foot et aire sportive à Ruillé)	Loir en Vallée	85 413 €	61,71 % : 50 989 €	DETR 2020 38,72% : 12 637 € (éclairage stade)	ligue : 19,48 % : 8 400 € (éclairage stade) plan relance région 20 % (parquet/homeball) : 3 502 € Plan de relance Dépt 80% (court de tennis et pareballons) : 7 104 €
	Passion lecture, par tous et pour tous	Loir en Vallée	matériel : 45 796 € fonct. sur 3 ans : 34 000 €	35%		DRAC sollicitée 45% et DEPT sollicitée 30% sur base éligible 16 148 € Fonds handicap et société 30 000 € en 2019
	Aménagements de voirie pour sécurisation de l'école	Luceau	500	500		
	Transformation du site des Récollets en pôle socio-culturel - études	Montval-sur-Loir				
	Aménagement de la Cour des Tilleuls (logements locatifs communaux)	Saint-Vincent-du-Lorouër	170 550 € HT	107566	28 000 €	départ. 22 175 €
<b>4. Renforcer l'accessibilité et la proximité des services</b>	Agrandissement et réaménagement de la mairie et de l'agence postale	Beaumont Pied de Bœuf	acquisition 160 000€ Travaux 250 000€	245 793 €	obtenu 100 000€	Département : 64 207 €
	Elaboration d'un Plan de mobilité	CC Loir Lucé Bercé	30 200 € HT	15 100 €		Banque des Territoires : 15 100 €
	Mise en place de bornes de recharge électrique	CC Loir Lucé Bercé	63 620 € HT	13 620 €		Région (plan de relance) : 50 000 €
	Recrutement d'un chef de projet ORT / Petites villes de demain	CC Loir Lucé Bercé	44 000 € / an sur 6 ans	11 000 € / an		ANAH : 22 000 €/an Banque des Territoires : 11 000 €/an
	Aménagement du centre bourg (accessibilité, sécurité, stationnement)	Chahaignes	21 651 €	21 651 €		





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Accès PMR - WC public - parking salle communale - sécurisation - accessibilité du parc						
Aménagements de sécurité dans le centre bourg	Chahaignes	Radars : 4092 € Ecluses 10 394.40 €	9 331 €	Etat : 5 155 € (amendes de police)		
Réaménagement de la place centrale du bourg (place Ricordeau) : pré étude CAUE en 2022	Jupilles	0,00 €				
Aménagement d'un parking en lien avec la réalisation de la Maison des vins	La Chartre sur le Loir	147 040 €	72 928 €	DETR 2022 : 30 000 €	REGION (fond reconquête) : 44 112 €	
Création d'un accueil vélo au camping municipal	La Chartre sur le Loir	14 182 €	2 837 €	0	REGION (AAP Accueil Vélo) : 4 000 € LEADER : 7 345 €	
Travaux d'accessibilité de bâtiments publics : stade	La Chartre sur le Loir	33 501 €	31 501			
Redynamisation du centre bourg dans le cadre de Petites Villes de Demain : réhabilitation d'un bâtiment pour accueil de commerces	Le Grand Lucé	612 508 €	253256	DETR 135 000,00 €	Fonds Régional Reconquête Centres bourg sollicité : 141752 CTR sur acquisition : 82500	
Aménagement accessibilité mairie de Poncé	Loir en vallée	33 736 €	60,51 % : 20 414 €	DETR 2021 39,49 % : 13 322 €		
Commerces et services innovants : consignes colis connectées et distributeurs automatiques de produits locaux	Loir en vallée	Consignes : 48 274 € distributeurs : à chiffrer	à définir		Plan de relance département 80% : 24 508 € sur base éligible de 30 634 € (consignes)	
Création d'une maison des aidants un nouveau service à la population	Loir en Vallée	77 780 €	à définir	à définir	à définir	
création de plateformes	Loir en vallée	291 640 €	36.79 % : 107 294 €	DSIL 46,57 % : 135 816 €	CTR 2021 24,21% : 48 522 € sur base éligible	

d'échange multimodale Ruillé et La Chapelle					200 450 € (Ruillé uniquement)
Extension d'un local pour création d'un espace d'accueil agents et matériels techniques à La Chapelle	Loir en Vallée	179 118 €	35,16 % : 61 938 €	DSIL 2021 49,51% : 79 000 € sur base éligible de 159 572 €	plan de relance régional 20% : 35 232 €
Local producteurs locaux	Luceau	54 494 €	38 494 €	16 000 €	0
Réalisation d'un accueil vélo au camping du lac de Varennes en lien avec la création de la voie verte (hébergement + équipements)	Marçon	21 582 €	16 489 €		Région Département
Sécurisation du carrefour de la Croix Caseau et aménagement d'une liaison piétonne avec le centre bourg	Marçon	334 976 €	227 716 €	88 000 €	Département 19 260 €
Développement d'itinéraires de mobilités douces / schéma cyclable (phase 1)	Montval-sur-Loir	23 875 €	4 775 €		ADEME : 15 000 € Banque des T. : 4 100 €
Etude de programmation sur le devenir du site Almirall (friche)	Montval-sur-Loir	6 400 €	3 200 €		Banque des T. : 3 200 €
Aménagement des rues de la Croix Blanches et du Pont de l'Arche	Pruillé l'Eguillé	665 623,93 €	514 620,98	DSIL 2022 : 131 000,00 €	FDAU : 20 000 €
Aménagement du centre bourg tranche I	Saint-Georges-de-la-Couée	528 680 €		DETR 2022 : 218 000 €	Département 40 000 € FDAUE 20 000 € Région à solliciter
Accessibilité des bâtiments communaux	Saint-Vincent-du-Lorouër	63 100 €	63 100 €		





Total crédits octroyés par type de crédits	DETR / DSIL	Région pays de la Loire	Département de la Sarthe	Europe	Agence de l'eau	AUTRES (Ademe, AN)
	1 546 121 €	1 502 443 €	457 573€	71 771 €	1 231 043 €	859 257 €

Attention ! chiffres indicatifs selon données fournies par les communes

**ARTICLE 5 : Durée**

La présente convention est signée pour l'année 2022 correspondant à l'année budgétaire.

Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'Etat devant être notifiées avant le 31 décembre 2022.

**ARTICLE 6 : Suivi**

Le comité de pilotage du contrat de relance et de transition écologique assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

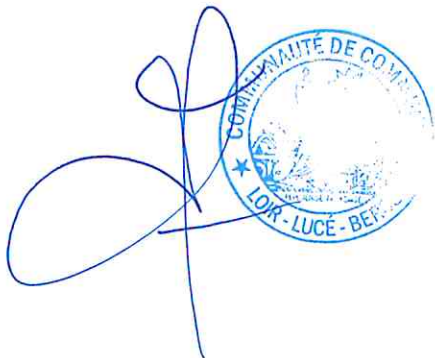
Fait à ..... , le .....

Le Président de la Communauté de communes de  
Loir-Lucé-Bercé,

Le Préfet de la Sarthe,  
Pour le Préfet et par délégation,  
La Sous-Préfète,

M. Hervé RONCIERE

Véronique ORTET



AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-200070373-20221215-22\_cclb\_0225-DE  
en date du 22/12/2022 ; REFERENCE ACTE : 22\_cclb\_0225